



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

GUIDE DU FUTUR ALTERNANT

REJOIGNEZ UNICAEN
& PRÉPAREZ VOTRE AVENIR
AVEC NOUS !

[WWW . UNICAEN . FR](http://WWW.UNICAEN.FR)



Formation professionnelle UNICAEN



Les services de formation professionnelle UNICAEN sont engagés dans une démarche qualité. Le pôle formation continue est certifié FCU.



Chers futurs apprenants,

Réaliser ses études en alternance, c'est le moyen d'obtenir un diplôme tout en acquérant une belle expérience professionnelle. Véritable passeport pour l'emploi, ce mode d'apprentissage, en alternant des périodes de formation à l'université avec des périodes d'immersion professionnelle en entreprise, permet de développer de réelles compétences professionnelles renforcées par de solides bases théoriques.

L'université de Caen Normandie, consciente des atouts de ce mode d'apprentissage, propose plus de 30 cursus en alternance couvrant une large palette de métiers pour des diplômes de Bachelor Universitaire Technologique, licence professionnelle, master ou encore d'ingénieur. Cette diversité de l'offre est possible grâce à la multidisciplinarité et à l'expertise des équipes pédagogiques et des services qui sont en lien permanent avec vous et le monde de l'entreprise.

Choisir notre université pour votre alternance, c'est bénéficier d'une offre de formation riche, innovante et de qualité. C'est également être entouré de services à l'écoute de vos besoins, avoir accès à des activités sportives, culturelles et associatives diversifiées.

Pour vous aider à préparer votre parcours nous avons conçu à votre attention ce guide. Il vous oriente vers l'option qui correspond le mieux à vos objectifs de formation et de carrière et vous explique toutes les démarches administratives de la candidature à l'inscription.

Vous accueillir dans un cadre épanouissant, vous préparer aux métiers de demain, vous ouvrir à de nouveaux horizons, et vous permettre ainsi de réussir, telles sont nos ambitions.

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons prochainement parmi nous.

Lamri Adoui
Le président de l'université de Caen Normandie

SOMMAIRE

I. L'ALTERNANCE À L'UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE 5

Découvrir l'université	5
Une diversité de formations en alternance	5
L'alternance : votre passeport pour l'emploi	8
Une organisation au service de l'alternance	9
Un accès à des infrastructures, des outils & des services	10

II. SE FORMER EN ALTERNANCE 12

Quels avantages pour vous ?	12
Quels avantages pour votre futur employeur ?	12
Quel financement ?	12
Quels contrats ?	13
Quelles aides ?	15

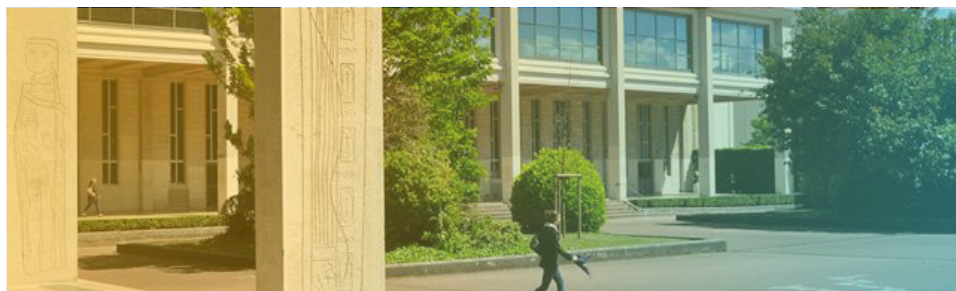
III. VOS DÉMARCHES EN TANT QUE FUTUR ALTERNANT 17

Être conseillé à l'université	17
Candidater et s'inscrire à une formation	18
Trouver une entreprise	19
Signer votre contrat d'alternance	21
Inscription en alternance : les différentes étapes	22
Finaliser votre inscription à l'université	23

IV. INFORMATIONS PRATIQUES 23

Plans d'accès	23
vos interlocuteurs alternance	23

I. L'ALTERNANCE À L'UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE



DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ

L'université de Caen Normandie est un acteur majeur et un moteur de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche en Normandie. UNICAEN est membre de Normandie Université, Communauté d'universités et établissements normands.

UNICAEN profite des atouts de la région comme le littoral, les échanges transmanche, une voie rapide vers la capitale et propose des actions culturelles et des activités sportives attrayantes. Elle bénéficie également d'une tradition culturelle forte qui s'illustre tant par de grandes manifestations internationales (célébrations du débarquement, compétitions équestres internationales, la Grande Armada...) que par la diversité de son patrimoine (Mont-Saint-Michel, Château de Caen, Mémorial pour la Paix, la peinture impressionniste...).

UNE DIVERSITÉ DE FORMATIONS EN ALTERNANCE

En 2020-2021, l'université de Caen Normandie a accueilli **plus de 1100 alternants** dans une soixantaine de formations.

UNICAEN propose ainsi **plus de 30 diplômes alternants du BUT · Bachelor universitaire de technologie, au diplôme d'ingénieur** en passant par les licences professionnelles et les masters. UNICAEN couvre ainsi de nombreux champs de compétences permettant de répondre aux attentes de filières professionnelles variées : numérique, bâtiment durable, environnement, tourisme, loisirs, biotechnologies, agro-alimentaire, langues, audiovisuel, culture, management, gestion, droit, physique industrielle...

Liste complète des formations en alternance pages 6 et 7.

? LE SAVIEZ-VOUS ?

Fondée en 1432, par le roi d'Angleterre Henri VI, l'université de Caen Normandie est l'une des plus anciennes universités françaises. Son campus 1, à Caen est classé aux monuments historiques.



+ DE 30 000 ÉTUDIANTS

dont 7 000 en formation professionnelle sur l'ensemble du territoire régional : Alençon, Caen, Cherbourg, Lisieux, Saint-Lô, Vire



45 UNITÉS DE RECHERCHE

dont 21 labellisées par les grands organismes (CNRS, INRA, INSERM, CEA).



1 557 ENSEIGNANTS & ENSEIGNANTS-CHERCHEURS



1 086 PERSONNELS

de bibliothèques, ingénieurs, administratifs et de santé

BAC +2 | DUT

Génie électrique & informatique industrielle · GEII
parcours Automatismes et informatique industrielle
durée : 2 ans (DUT)
durée : 3 ans (BUT) | IUT Grand Ouest Normandie
(Cherbourg)

Génie industriel & maintenance · GIM
parcours Ingénierie des systèmes pluritechniques
durée : 2 ans (DUT)
durée : 3 ans (BUT) | IUT Grand Ouest Normandie
(Cherbourg)

Génie biologique · GB option Industries
agroalimentaires & biologiques (uniquement 2^e année)
durée : 1 an | IUT Grand Ouest Normandie (Caen)

Gestion des entreprises & des administrations · GEA
(uniquement 2^e année)
durée : 1 an | IUT Grand Ouest Normandie (Cherbourg)

Gestion logistique & transport · GLT (année spéciale)
durée : 1 an | IUT Grand Ouest Normandie (Alençon)

Hygiène, sécurité, environnement · HSE (2^e année en 2 ans)
durée : 2 ans · année de césure entre S3 et S4
IUT Grand Ouest Normandie (Vire)

Mesures physiques · MP (uniquement 2^e année)
durée : 1 an | IUT Grand Ouest Normandie (Caen)

Qualité logistique industrielle & organisation · QLIO
(uniquement 2^e année)
durée : 1 an | IUT Grand Ouest Normandie (Alençon)

Réseaux & télécommunications · R&T
parcours Cybersécurité · Réseaux opérateurs et
multimédia
durée : 2 ans (DUT)
durée : 3 ans (BUT) | IUT Grand Ouest Normandie (Ifs)

Techniques de commercialisation · TC (uniquement 2^e année)
durée : 1 an | IUT Grand Ouest Normandie (Lisieux)

BAC +3 | LICENCE

Management des entreprises
durée : 1 an | IAE Caen

Management des opérations
durée : 1 an | IAE Caen

Sciences comptables & financières
durée : 1 an | IAE Caen

BAC +3 | LICENCE PRO

Assurance – Banque – Finance : chargé de clientèle
durée : 1 an | IAE Caen · IUT Grand Ouest Normandie
(Cherbourg)

Commercialisation de produits & de services
parcours Vente d'assurances de personnes
durée : 1 an | IUT Grand Ouest Normandie (Lisieux)

E-commerce & marketing numérique
parcours Gestion de la relation client & e-commerce
durée : 1 an | IUT Grand Ouest Normandie (Alençon)

Gestion des organisations agricoles & agroalimentaires
parcours Conseiller en entreprise agricole
durée : 1 an | IAE Caen

Industries pharmaceutiques, cosmétologiques & de
santé : gestion, production & valorisation
parcours Procédés & technologies pharmaceutiques
durée : 1 an | IUT Grand Ouest Normandie (Caen)

Maintenance des systèmes industriels, de production
& d'énergie parcours Management, maintenance
& exploitation des installations industrielles
durée : 1 an | IUT Grand Ouest Normandie (Cherbourg · St-Lô)

Management des processus logistiques
parcours Gestion & organisation des activités logistiques
durée : 1 an | IUT Grand Ouest Normandie (Alençon)

Management & gestion des organisations
parcours Métiers du management & de la gestion
dans la filière équine
durée : 1 an | IUT Grand Ouest Normandie (Alençon)

(sous réserve) Métiers des administrations &
collectivités territoriales
durée : 1 an | UFR Droit, AES & administration publique

Métiers de l'électronique : communication, systèmes
embarqués parcours Cartes à puces & objets communicants
& intelligents
durée : 1 an | IUT Grand Ouest Normandie (Caen)

Métiers de l'industrie : conception de produits industriels
parcours Éco-conception & industrialisation
durée : 1 an | IUT Grand Ouest Normandie (Alençon)

Métiers de l'industrie : conception & amélioration de
processus & procédés industriels
parcours *Lean manufacturing* & amélioration continue
durée : 1 an | IUT Grand Ouest Normandie (Alençon)

Métiers de l'industrie : conception & processus de
mise en forme des matériaux
parcours Plasturgie & matériaux composites
durée : 1 an | IUT Grand Ouest Normandie (Alençon)

Métiers de l'industrie : gestion de la
production industrielle
parcours Maintenance en milieu nucléaire

parcours Assainissement, gestion des déchets &
démantèlement en environnement nucléaire
durée : 1 an | UFR Sciences (Cherbourg)

Métiers de l'informatique : administration & sécurité
des systèmes & des réseaux parcours Audit & sécurité
des réseaux & des systèmes d'information
durée : 1 an | IUT Grand Ouest Normandie (Ifs)

Métiers de la gestion des ressources humaines :
assistant
durée : 1 an | IUT Grand Ouest Normandie (Caen ·
Cherbourg)

Métiers du BTP
parcours Performance énergétique
& environnementale des bâtiments
durée : 1 an | IUT Grand Ouest Normandie (St-Lô)

Métiers du décisionnel & de la statistique
parcours Bio-statistique : statistique
& informatique appliquées à la santé
durée : 1 an | IUT Grand Ouest Normandie (Lisieux)

Métiers du tourisme : communication
& valorisation des territoires
parcours Gestion & mise en valeur des sites
touristiques & culturels
durée : 1 an | IUT Grand Ouest Normandie (Caen)

Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement
parcours Management de la qualité, sécurité,
environnement
durée : 1 an | IUT Grand Ouest Normandie (Cherbourg)

Services à la personne
parcours Responsable de secteur ou d'activités dans
une structure de services à la personne
durée : 1 an | IUT Grand Ouest Normandie (Alençon)

Sécurité des biens & des personnes
parcours Gestion des risques en entreprise
(sécurité - environnement)
durée : 1 an | IUT Grand Ouest Normandie (Vire)

Systèmes automatisés, réseaux & informatique
industrielle
parcours Conception & supervision
des systèmes automatisés
durée : 1 an | UFR des Sciences

parcours Systèmes automatisés & réseaux industriels
en environnement contrôlé
durée : 1 an | IUT Grand Ouest Normandie (Cherbourg)

Métiers de la protection et de la gestion de
l'environnement
parcours Restauration écologique et développement
durable
durée : 1 an | IUT Grand Ouest Normandie (Caen)

Métiers du notariat
durée : 1 an | UFR Droit, AES et administration
publique (Alençon)

Métier de la qualité
parcours Management de la production et de la
qualité
durée : 1 an | IUT Grand Ouest Normandie (Caen)

BAC +5 | MASTER

Chargé d'affaires entreprises ou institutions
durée : 2 ans | IAE Caen

Contrôle de gestion & audit organisationnel
durée : 2 ans | IAE Caen

Comptabilité - Contrôle - Audit
durée : 2 ans | IAE Caen

Gestion de production, logistique, achats
durée : 2 ans | IAE Caen

Gestion du patrimoine
durée : 2 ans | IAE Caen

Sciences de l'éducation
parcours professionnalité et savoirs dans les métiers
de la relation
durée : 2 ans | UFR HSS

Gestion des ressources humaines
durée : 2 ans | IAE Caen

Management
Contrat Pro uniquement
durée : 1 an | IAE Caen

puis en master 2 :
parcours Management des organisations sociales
· Marketing vente digital - social media · Gestion
des ressources humaines · Gestion de production,
logistique, achat · Contrôle de gestion et audit
organisationnel

Management stratégique
parcours Business partner & amélioration continue
durée : 2 ans | UFR SEGGAT

Marketing - Vente axé digital - Social media
durée : 2 ans | IAE Caen

Responsable de clientèle Pro/Agri
durée : 2 ans | IAE Caen

BAC +5 | MASTER 2 UNIQUEMENT

Droit des assurances
parcours Assurances & personnes
durée : 1 an | UFR Droit, AES & administration publique

Droit du numérique
parcours Droit de l'internet, des entreprises
innovantes et des créations numériques
durée : 1 an | UFR Droit, AES & administration publique

Ergonomie
durée : 1 an | UFR STAPS

Management & administration des entreprises
Contrat Pro uniquement
durée : 1 an | IAE Caen

Urbanisme & aménagement parcours Aménagement
durable, urbanisme rénové et assistance à maîtrise
d'ouvrage
durée : 1 an | UFR SEGGAT

BAC +5 | DIPLÔME D'INGÉNIEUR

Ingénieur en agroalimentaire
durée : 3 ans | ESIX Normandie · Caen

Ingénieur en Génie des systèmes industriels
durée : 3 ans | ESIX Normandie · Cherbourg

Formations détaillées et contacts sur :

webetu.unicaen.fr/nos-formations/

Sélectionner «Alternance en contrat de professionnalisation»
ou «Alternance en contrat d'apprentissage».

L'ALTERNANCE : VOTRE PASSEPORT POUR L'EMPLOI

Si le diplôme universitaire est une garantie pour l'emploi, le préparer en alternance est un passeport pour y accéder plus rapidement. Découvrez les données d'insertion de nos diplômés en 2017, 30 mois après l'obtention de leur diplôme (enquête réalisée fin 2019. Source : Observatoire UNICAEN · Espace Orientation Insertion).

LICENCE PROFESSIONNELLE

- 42% des diplômés ont un emploi stable
- 46% ont trouvé un emploi grâce à l'expérience de leur alternance
- 48% ont trouvé un emploi avant l'obtention de leur licence professionnelle
- 77,5% des diplômés déclarent exercer une activité professionnelle en adéquation avec la spécialité de leur formation
- 73,5% estiment que leur poste est en adéquation avec leur niveau de qualification

TAUX
D'INSERTION

93 %

MASTER

- 73% des diplômés ont un emploi stable
- 48% ont trouvé un emploi grâce à l'expérience de leur alternance
- 63% ont trouvé un emploi directement après l'obtention de leur master
- 82% des diplômés déclarent exercer une activité professionnelle en adéquation avec la spécialité de leur formation
- 81,5% estiment que leur poste est en adéquation avec leur niveau de qualification

TAUX
D'INSERTION

94 %

EN SAVOIR +

Toutes les enquêtes d'insertion de l'Observatoire UNICAEN sont à retrouver sur notre site : webetu.unicaen.fr/nos-enquetes



UNE ORGANISATION AU SERVICE DE L'ALTERNANCE

LE SERVICE UNIVERSITAIRE DE FORMATION CONTINUE & D'APPRENTISSAGE · SUFCA

Au sein de l'université de Caen Normandie, le **service universitaire de formation continue et d'apprentissage · SUFCA**, est à l'interface entre les composantes d'enseignement (UFR, instituts, écoles), le monde socio-économique et les partenaires institutionnels. Créé en 1978, il contribue à la formation tout au long de la vie. Il est chargé d'organiser, de coordonner et de gérer les activités de formation professionnelle de l'établissement.

À travers son pôle alternance, il assure le pilotage de l'activité en alternance de l'université, et l'accompagnement des composantes d'enseignement de l'université dans leur gestion de l'alternance. Il a pour rôle de développer les formations en alternance dispensées en contrat d'apprentissage et en contrat de professionnalisation, et d'accompagner les composantes dans leur gestion de l'alternance.

À travers son pôle relations entreprises et partenaires, il accompagne les entreprises dans leurs démarches de recherche d'alternants, et dans la mise en place de leur dossier de recrutement.

SERVICE UNIVERSITAIRE DE FORMATION CONTINUE & D'APPRENTISSAGE · SUFCA

Caen · campus 1 | bât. D | 3^e étage

pôle alternance

02 31 56 53 79 · cfalternance@unicaen.fr

web : webetu.unicaen.fr > alternance

pôle relations entreprises & partenaires

02 31 56 50 34 · entreprises.fc@unicaen.fr

web : entreprise.unicaen.fr

> developper-les-competences

LES COMPOSANTES

Au sein de l'université, les composantes qui proposent les formations en alternance, assurent la contractualisation entre l'entreprise, l'université et vous, dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation. Elles dispensent les enseignements et vous assurent un accompagnement individualisé pour l'acquisition de la qualification ou du titre visé, en coordination avec les entreprises.

Liste des composantes proposant des parcours en alternance :

- UFR Droit, administration économique et sociale & administration publique
- UFR Humanités et sciences sociales · HSS
- UFR des Sciences
- UFR Sciences économiques, de gestion, de géographie et d'aménagement des territoires · SEGGAT
- UFR Sciences et techniques des activités physiques et sportives · STAPS
- École supérieure d'ingénieurs · ESIX Normandie
- IAE Caen · École universitaire de Management
- IUT Grand Ouest Normandie

EN SAVOIR +

Vous trouverez les contacts de vos interlocuteurs privilégiés page 24.

UN ACCÈS À DES INFRASTRUCTURES, DES OUTILS & DES SERVICES

Être alternant à l'université de Caen Normandie, c'est bénéficier d'une formation reconnue au niveau national et qui s'appuie sur une expertise recherche. C'est aussi bénéficier des infrastructures et des services de l'université.



EN SAVOIR +

Toutes les informations sur : vie-etudiante.unicaen.fr



L'ESPACE ORIENTATION INSERTION · EOI

L'EOI vous accueille, vous informe et vous accompagne dans la construction de votre parcours de formation et dans l'élaboration de votre projet professionnel. L'équipe de l'EOI est spécialisée dans les questions de l'enseignement supérieur et propose différents services.

EOI

Caen · campus 1 | bât. D | 3^e étage | porte

DR364

02 31 56 55 12 · orientationinsertion@unicaen.fr

web : webetu.unicaen.fr > orientation-insertion

LE SERVICE UNIVERSITAIRE DE MÉDECINE PRÉVENTIVE & DE PROMOTION DE LA SANTÉ · SUMPPS



Ce sont des professionnels de santé qui proposent un accueil personnalisé et un accompagnement pluridisciplinaire sur les plans médical, psychologique et social, dans le respect du secret professionnel, aux étudiants qui rencontrent un problème de santé. Il contribue également au dispositif d'accompagnement et d'intégration des étudiants en situation de handicap.

SUMPPS

Caen · campus 1 | 47 avenue de Bruxelles

02 31 56 52 30 · [sumpps@unicaen.fr](mailto:sumpss@unicaen.fr)

web : vie-etudiante.unicaen.fr/sante-handicap/



LE RELAIS HANDICAP SANTÉ

Le relais handicap santé accompagne en toute confidentialité, les étudiants en situation de handicap (permanent ou temporaire). Ce service propose un accompagnement individuel et organise les aménagements pédagogiques nécessaires. Il est important de le contacter au plus tôt avant ou lors de l'inscription à l'université.

RELAIS HANDICAP SANTÉ

Caen · campus 1 | bât. A | Direction des études
et de la vie étudiante · bureaux AC063 / AC064

02 31 56 59 73

deve.accueil.handicap@unicaen.fr

web : vie-etudiante.unicaen.fr/sante-handicap



LE SERVICE UNIVERSITAIRE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES & SPORTIVES · SUAPS

Le Service universitaire des activités physiques et sportives · SUAPS propose à tous les étudiants et personnels UNICAEN un choix important avec près de 70 activités et des équipements sportifs afin de pratiquer une activité sportive chaque semaine.

SUAPS

Caen · campus 1

suaps@unicaen.fr

web : vie-etudiante.unicaen.fr/sport/



LES ACTIVITÉS CULTURELLES

« UNICAEN : LIEU-X DE CULTURE », signature de la culture à l'université de Caen, présente, tout au long de l'année universitaire, de multiples propositions culturelles ouvertes et fédératrices, de formes ou de pratiques variées (cinéma, conférences, expositions, musique, théâtre, visites du patrimoine, ateliers...)

SERVICE CULTUREL CROUS & UNICAEN

campus 1 · BP 5153

02 31 56 60 96 · mde@unicaen.fr

web : culture.unicaen.fr



LES BIBLIOTHÈQUES

Un réseau de 6 bibliothèques universitaires et 15 bibliothèques de composantes (UFR, écoles et instituts) sur les différents campus de Caen, Alençon et Cherbourg.

Retrouvez les adresses et les horaires sur le site des BU : scd.unicaen.fr



LA VIE NUMÉRIQUE

L'université de Caen Normandie offre des services et ressources numériques : accès internet gratuit, messagerie, emploi du temps, cloud, cours en ligne... Cette offre numérique est accessible avec un compte Etupass.

Retrouvez toutes les informations sur le portail de la vie étudiante :

vie-etudiante.unicaen.fr/vie-numerique/



II. SE FORMER EN ALTERNANCE

Se former en alternance, c'est le moyen de décrocher un diplôme et d'acquérir une expérience professionnelle en étant rémunéré. L'alternance, entre périodes d'apprentissage à l'université et périodes d'immersion en entreprise, permet de gagner en savoirs, savoir-faire et en savoir-être dans le cadre d'une expérience professionnelle.

Pour cela il existe deux types de contrats en alternance :

- le contrat d'apprentissage
- le contrat de professionnalisation

Dans les deux cas, il s'agit d'une relation tripartite qui engage l'alternant, l'entreprise et l'université.



EN SAVOIR +

Plus d'informations sur webetu.unicaen.fr

> alternance > l'apprentissage

> alternance > le contrat de professionnalisation

QUELS AVANTAGES POUR VOUS ?

L'alternance permet de :

- acquérir un diplôme reconnu
- bénéficier de la gratuité des frais de formation
- être rémunéré, pendant sa formation en tant que salarié
- mettre en pratique les enseignements
- bénéficier d'un accompagnement et d'un suivi par un professionnel qualifié (tuteur en entreprise) et un tuteur universitaire tout au long de sa formation
- accéder plus facilement à l'emploi, grâce à l'expérience professionnelle acquise en entreprise



QUELS AVANTAGES POUR VOTRE FUTUR EMPLOYEUR ?

Recruter un alternant présente de nombreux avantages pour une entreprise comme celui de former un futur salarié, lui apprendre un métier, l'intégrer à la vie et à la culture de l'entreprise.

C'est :

- former son personnel ou son futur personnel tout en conservant une activité professionnelle
- transmettre des savoir-faire
- actualiser les connaissances théoriques au sein de l'entreprise
- assurer la gestion de sa pyramide des âges : c'est un levier de recrutement
- maîtriser ses coûts salariaux : les contrats en alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation) ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'effectif de l'entreprise et des aides financières peuvent être fournies
- faciliter l'embauche (aides à l'embauche...)
- bénéficier de l'apport innovant d'un jeune en formation, directement en prise avec la société de demain

QUEL FINANCEMENT ?

Vous former à l'université a un coût. Dans le cadre des contrats en apprentissage et des contrats de professionnalisation, ce coût est entièrement pris en charge par l'employeur. Cette prise en charge financière devra être contractualisée dans le cadre d'une convention de formation avec l'entreprise.

QUELS CONTRATS ?

Pour suivre une formation en alternance, le contrat doit être conclu entre l'entreprise, l'université et vous. Deux types de contrats, sont possibles : le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation. Ils poursuivent le même objectif de formation, à savoir obtenir une qualification professionnelle reconnue tout en étant salarié, mais ont des modalités d'application spécifiques.

Selon le contrat, vous possédez alors un statut de salarié et d'apprenti (contrat d'apprentissage) ou de stagiaire de la formation professionnelle (contrat de professionnalisation) favorisant votre insertion dans le monde professionnel.

	Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation
Pour qui ?	Les jeunes de 16 à 29 ans révolus	- Les jeunes âgés de 16 à 25 ans - Les demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus
Pour quoi ?	Diplôme d'État (BUT, Licences, Licences Pro, Masters,...) voir la liste de nos formations ouvertes à l'alternance webetu.unicaen.fr/alternance/	
Où ?	- Les entreprises relevant du secteur artisanal, commercial, industriel, agricole - Les employeurs du milieu associatif et des professions libérales - Les employeurs du secteur public non industriel et commercial (fonctions publiques d'État, territoriale et hospitalière, ainsi que les établissements publics administratifs)	Tout employeur assujéti au financement de la formation professionnelle continue L'État, les collectivités territoriales et leurs établissements publics administratifs ne peuvent pas conclure de contrat de professionnalisation.
	L'alternant peut effectuer une partie de son contrat à l'étranger pour une durée maximale d'un an. La durée d'exécution du contrat en France doit être d'au moins 6 mois. travail-emploi.gouv.fr/demarches-ressources-documentaires/documentation-et-publications-officielles/guides/kits-mobilite-alternance	
Comment ?	Contrat au choix : - CDD de 6 mois à 3 ans, selon le type de formation suivie - CDI, débutant par une période de formation - Durée du travail (temps de formation compris) : au plus égale à celle applicable dans l'entreprise - Statut : l'alternant est un salarié à part entière, avec les mêmes droits et devoirs que les autres salariés (lois, règlements, dispositions de branche...) compatibles avec le suivi de la formation. - Exécution partielle du contrat à l'étranger possible sous conditions	
	Formalisation du contrat à l'aide du formulaire Cerfa FA 13 et sa notice	Formalisation du contrat à l'aide du formulaire Cerfa EJ 20 et sa notice
	alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/leader_9654/demarches-administratives	

	Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation																															
Pour quelle rémunération ? alternance.emploi.gouv.fr/	- Pourcentage du SMIC ou du SMC * (salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé) pour les plus de 21 ans - Il varie en fonction de son âge et progresse chaque nouvelle année d'exécution de son contrat. <table><tr><td colspan="4">Pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2019</td></tr><tr><td rowspan="2">Année d'exécution du contrat</td><td colspan="3">Age de l'apprenti</td></tr><tr><td>18 à 20 ans</td><td>21 à 25 ans</td><td>26 ans et +</td></tr><tr><td>1^{re} année</td><td>43%</td><td>53%*</td><td>100%*</td></tr><tr><td>2^e année</td><td>51%</td><td>61%*</td><td>100%</td></tr><tr><td>3^e année</td><td>67%</td><td>78%*</td><td>100%*</td></tr></table>	Pour les contrats conclus à partir du 1 ^{er} janvier 2019				Année d'exécution du contrat	Age de l'apprenti			18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +	1 ^{re} année	43%	53%*	100%*	2 ^e année	51%	61%*	100%	3 ^e année	67%	78%*	100%*	Pourcentage du SMIC, en fonction du niveau de sa formation initiale et de son âge <table><tr><td>Age</td><td>Titre ou diplôme professionnel égal ou supérieur au bac ou diplôme de l'enseignement supérieur</td></tr><tr><td>- de 21 ans</td><td>Au moins 65 % du SMIC</td></tr><tr><td>21 à 25 ans</td><td>Au moins 80 % du SMIC</td></tr><tr><td>26 ans et +</td><td>Au moins le SMIC ou 85 % du salaire minimum conventionnel de branche si plus favorable</td></tr></table>	Age	Titre ou diplôme professionnel égal ou supérieur au bac ou diplôme de l'enseignement supérieur	- de 21 ans	Au moins 65 % du SMIC	21 à 25 ans	Au moins 80 % du SMIC	26 ans et +	Au moins le SMIC ou 85 % du salaire minimum conventionnel de branche si plus favorable
Pour les contrats conclus à partir du 1 ^{er} janvier 2019																																	
Année d'exécution du contrat	Age de l'apprenti																																
	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +																														
1 ^{re} année	43%	53%*	100%*																														
2 ^e année	51%	61%*	100%																														
3 ^e année	67%	78%*	100%*																														
Age	Titre ou diplôme professionnel égal ou supérieur au bac ou diplôme de l'enseignement supérieur																																
- de 21 ans	Au moins 65 % du SMIC																																
21 à 25 ans	Au moins 80 % du SMIC																																
26 ans et +	Au moins le SMIC ou 85 % du salaire minimum conventionnel de branche si plus favorable																																
Quelles exonérations, aides et services ?	- Réduction générale de cotisations renforcée sur les rémunérations des alternants - Exonération de la contribution supplémentaire à l'apprentissage (CSA), sous conditions <table><tr><td>Exonération des cotisations salariales spécifique aux contrats d'apprentissage du secteur privé mais limitée à 79 % du SMIC</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">urssaf.fr/portail/home/employeur/beneficier-dune-exoneration/exonerations-ou-aides-liees-a-la.html</td></tr><tr><td colspan="2">Aide spécifique pour l'embauche d'un travailleur handicapé sous conditions</td></tr><tr><td> - Aide au financement du permis de conduire sous conditions - Accès aux services du CROUS pour l'apprenti suite au paiement obligatoire de la Contribution à la Vie Etudiante et de Campus - CVEC lors de son inscription à l'université </td><td> - Aide possible auprès des OPCO : consulter le site de l'OPCO selon la branche - Aides de Pôle emploi pour l'embauche d'un demandeur d'emploi sous certaines conditions - D'autres aides sont prévues pour les embauches réalisées par un groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification · GEIQ </td></tr></table>	Exonération des cotisations salariales spécifique aux contrats d'apprentissage du secteur privé mais limitée à 79 % du SMIC		urssaf.fr/portail/home/employeur/beneficier-dune-exoneration/exonerations-ou-aides-liees-a-la.html		Aide spécifique pour l'embauche d'un travailleur handicapé sous conditions		- Aide au financement du permis de conduire sous conditions - Accès aux services du CROUS pour l'apprenti suite au paiement obligatoire de la Contribution à la Vie Etudiante et de Campus - CVEC lors de son inscription à l'université	- Aide possible auprès des OPCO : consulter le site de l'OPCO selon la branche - Aides de Pôle emploi pour l'embauche d'un demandeur d'emploi sous certaines conditions - D'autres aides sont prévues pour les embauches réalisées par un groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification · GEIQ																								
Exonération des cotisations salariales spécifique aux contrats d'apprentissage du secteur privé mais limitée à 79 % du SMIC																																	
urssaf.fr/portail/home/employeur/beneficier-dune-exoneration/exonerations-ou-aides-liees-a-la.html																																	
Aide spécifique pour l'embauche d'un travailleur handicapé sous conditions																																	
- Aide au financement du permis de conduire sous conditions - Accès aux services du CROUS pour l'apprenti suite au paiement obligatoire de la Contribution à la Vie Etudiante et de Campus - CVEC lors de son inscription à l'université	- Aide possible auprès des OPCO : consulter le site de l'OPCO selon la branche - Aides de Pôle emploi pour l'embauche d'un demandeur d'emploi sous certaines conditions - D'autres aides sont prévues pour les embauches réalisées par un groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification · GEIQ																																

	Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation
Quel accompagnement ?	Accompagnement par un maître d'apprentissage, justifiant d'une expérience professionnelle et d'une qualification suffisantes	Désignation d'un tuteur par l'entreprise, salarié volontaire ou employeur, remplissant les conditions de qualification et d'expérience
	Possibilité d'alternance partagée entre plusieurs entreprises	
Plus d'informations	travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-en-alternance-10751/apprentissage/contrat-apprentissage	travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-en-alternance-10751/article/contrat-de-professionnalisation

Pour redynamiser des modalités de formation ouvertes aux salariés afin de favoriser leur évolution professionnelle et leur maintien dans l'emploi, la loi du 5 septembre 2018 crée un dispositif de promotion ou reconversion par alternance · Pro-A qui se déroule dans les mêmes conditions que le contrat de professionnalisation (volume de formation, durée maximale du dispositif, conditions du tutorat...).

QUELLES AIDES ?

Selon que vous soyez en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation, vous avez également droit à des aides.

DES AIDES DE LA RÉGION

La Région Normandie propose aux 15-25 ans des aides et des avantages pour étudier, s'engager et s'ouvrir au monde : atouts.normandie.fr

DES AIDES AU LOGEMENT

Allocation personnalisée au logement · APL

Si vous louez un logement, l'APL peut vous être attribuée, sous conditions de ressources. Vous devez prendre contact avec la Caisse d'allocations familiales · CAF qui est chargée de verser cette aide, selon plusieurs critères.

web : caf.fr/allocataires/droits-et-prestations/s-informer-sur-les-aides/logement-et-cadre-de-vie/les-aides-personnelles-au-logement?active=tab1

Aides versées par actionlogement

- L'avance Loca-pass : vous permet de disposer d'une avance représentant le dépôt de garantie, moyennant un remboursement échelonné
- Le cautionnement Visale : service de cautionnement gratuit (alternative à la caution parentale) pour tous les étudiants en recherche de logement dans le parc privé ou résidences universitaires : visale.fr

VISALE remplace la GARANTIE LOCA-PASS® qui ne peut plus être souscrite depuis mai 2019.

- L'aide mobili-jeune® : aide au logement (entre 10 € et 100 € maximum chaque mois) qui permet de prendre en charge une partie de votre loyer pendant la durée de votre formation en alternance. Elle est versée semestriellement durant votre année d'alternance en cours (soit deux versements représentant chacun 6 mois).

Les logements universitaires et les foyers jeunes travailleurs

Les logements universitaires et les foyers jeunes travailleurs, sont des options auxquelles il faut penser si vous êtes apprenti ou en contrat de professionnalisation.

- Vous pouvez accéder au logement universitaire : messervices.etudiant.gouv.fr
- Vous pouvez accéder aux Foyer de jeunes travailleurs · FJT ou «Habitat jeunes». Ils s'adressent aux jeunes âgés de 16 à 25 ans (parfois 30 ans) ayant notamment des revenus modestes et exerçant une activité professionnelle ou une formation professionnelle.).

web : logement-jeunes.unhaj.org/rechercher-un-logement-jeune/

DES AIDES SPÉCIFIQUES AU CONTRATS D'APPRENTISSAGE

Permis de conduire

Une fois inscrit en tant qu'apprenti, vous avez droit à une prime de 500 € pour vous permettre de passer votre permis de conduire, sous conditions.

Impôts sur le revenu

En contrat d'apprentissage, les salaires versés sont exonérés d'impôt sur le revenu dans la limite du montant annuel du Smic.

Contribution à la vie étudiante et de campus - CVEC

En tant qu'apprenti UNICAEN, vous avez payé la CVEC : cette contribution vous ouvre droits à des aides et services spécifiques en tant qu'étudiant.
web : <https://cvec.etudiant.gouv.fr>

SNCF : Carte « élèves et apprentis »

Vous êtes apprenti de moins de 23 ans et voyagez avec TGV INOUI et en Intercités à réservation obligatoire ? Profitez des tarifs qui vous sont réservés.

web : sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/eleves-apprentis

DES RÉDUCTIONS TARIFAIRES GRÂCE À LA LÉOCARTE

Une fois inscrit, vous bénéficiez d'une carte d'étudiant ou de stagiaire de la formation professionnelle UNICAEN appelée LéoCarte. Différentes réductions de tarifs sont accordées grâce à cette carte : frais de transport, restauration rapide et les activités sportives et culturelles.

DES AIDES AUX TRANSPORTS

- **En tant que jeune de moins de 26 ans**, vous pouvez avoir droit à des réductions pour vos abonnements aux transports publics.

Renseignez vous auprès des sociétés de transport publics (par exemple Twisto pour Caen)
web : twisto.fr/titres-et-abonnements/abonnements/jeunes-de-26-ans.html

- **En tant qu'employé**, une partie de vos frais de transport peut être prise en charge par votre employeur.



III. VOS DÉMARCHES EN TANT QUE FUTUR ALTERNANT

ÊTRE CONSEILLÉ À L'UNIVERSITÉ

SI VOUS SOUHAITEZ OBTENIR UN CONSEIL

L'Espace orientation insertion · EOI est un service dédié à l'information sur les formations et au conseil en orientation et insertion professionnelle. Plus spécifiquement, vous y trouverez une aide à l'élaboration de votre parcours individualisé de formation en lien avec votre projet d'évolution professionnelle et/ou personnelle avec :

- des conseils et une aide à la décision sur rendez-vous
- un centre de ressources sur les formations de l'enseignement supérieur
- des enquêtes sur les débouchés des formations
- des données et actualités sur l'activité économique nationale et régionale

EOI

Caen · campus 1 | bât. D | 3^e étage | porte DR364

02 31 56 55 12

orientationinsertion@unicaen.fr

web : webetu.unicaen.fr > orientation-insertion

SI VOUS CONNAISSEZ DÉJÀ VOTRE FORMATION.

Prenez directement contact avec la composante de l'université qui gère la formation en précisant que vous êtes un futur alternant.

? EN SAVOIR +

Vous trouverez les contacts de vos interlocuteurs privilégiés page 24.

? LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque année UNICAEN organise des Journées portes ouvertes.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour découvrir l'ensemble de notre offre de formation en alternance, échanger avec les équipes pédagogiques et les étudiants, découvrir et visiter les campus...

web : jpo.unicaen.fr



CANDIDATER & S'INSCRIRE À UNE FORMATION

Pour pouvoir entrer en formation dans l'enseignement supérieur, vous devez avoir le diplôme permettant d'accéder à la formation souhaitée (ex : Bac +2 pour pouvoir accéder à une formation niveau Bac +3).

Si vous n'avez pas le niveau requis, n'hésitez pas consulter notre page concernant la Validation des Acquis Professionnels et Personnels - VAPP. Celle-ci vous permettra d'accéder à une formation pour laquelle vous n'avez pas le diplôme requis, par la prise en compte de votre expérience professionnelle et personnelle.

SUFCA • Cellule Validation des acquis

Caen • campus 1 | bât. D | 3^e étage | porte DR317

02 31 56 64 95 • vap@unicaen.fr

web : webetu.unicaen.fr > formation continue > valider ses acquis



1) TROUVEZ VOTRE FORMATION

Consultez la plaquette du diplôme et les modalités d'admission et de candidature :

webetu.unicaen.fr/nos-formations/



2) RÉALISEZ VOTRE DEMANDE DE CANDIDATURE EN LIGNE

Votre dossier de candidature doit être accompagné de toutes les pièces demandées, notamment vos motivations : lettre de motivation avec votre intérêt pour l'alternance et la cohérence entre votre choix de formation et votre projet, les missions recherchées, les secteurs privilégiés, les entreprises déjà approchées le cas échéant ou les démarches planifiées.

Les candidatures à UNICAEN sont dématérialisées sur la plateforme eCandidat :

candidatures.unicaen.fr/ecandidat/#!accueilView

ou la plateforme ParcourSup pour les candidats de première année : parcoursup.fr

Pour toute demande de précision, n'hésitez pas à prendre contact en parallèle avec la composante afin de bénéficier de conseils et d'aides personnalisés notamment pour la recherche d'une entreprise. L'ensemble de vos contacts privilégiés est rappelé à la page 24.



3) VOUS RECEVREZ UN AVIS D'ADMISSION, SOUS RÉSERVE DE CONTRAT D'ALTERNANCE



IMPORTANT

Attention, il existe des dates limites de candidature par formation à respecter, vous retrouverez l'ensemble des dates sur le site :

candidatures.unicaen.fr/ecandidat/#!offre-FormationView

TROUVER UNE ENTREPRISE

La recherche d'une entreprise d'accueil est une des conditions importantes et nécessaires pour réussir au mieux votre formation en alternance.

Pour rappel :

Employeur dans le cadre d'un contrat d'apprentissage	Employeur dans le cadre d'un contrat de professionnalisation
- Les entreprises relevant du secteur artisanal, commercial, industriel, agricole ainsi que les employeurs du milieu associatif et des professions libérales - Les employeurs du secteur public non industriel et commercial (fonctions publiques d'État, territoriale et hospitalière, ainsi que les établissements publics administratifs)	Tout employeur assujéti au financement de la formation professionnelle continue <i>L'État, les collectivités territoriales et leurs établissements publics administratifs ne peuvent pas conclure de contrat de professionnalisation.</i>

Mais pour trouver votre entreprise, il faut anticiper, être proactif et réactif.

En parallèle à votre demande d'admission vous devez mener une recherche d'entreprise, organisation ou institution qui puisse vous accueillir en alternance. Cette recherche s'apparente à une recherche d'emploi, et nécessite objectifs, motivation, organisation et visibilité.

VOICI UNE LISTE NON-EXHAUSTIVE DE CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE :

- définissez le type de poste qui vous conviendrait et qui correspond à votre formation.
- rédigez et soignez votre CV
- mettez votre CV en ligne sur tous les sites d'emploi ou les plateformes dédiées des grosses entreprises et sur les réseaux sociaux professionnels (LinkedIn, Viadeo...)
- recherchez les entreprises susceptibles de vous recruter
- répondez aux offres proposées ou envoyez des candidatures spontanées aux entreprises du domaine dans lequel vous postulez
- rédigez des lettres de motivation adaptées à l'entreprise, en mettant en avant vos atouts et en répondant aux besoins de l'entreprise et à votre projet de formation; n'oubliez pas de décrire la formation et joignez la plaquette de présentation.
- montrez votre motivation (rencontres, relances...)
- une fois l'entretien d'embauche obtenu, préparez-vous pour être le plus convaincant possible et montrer vos réelles motivations pour le poste, en gardant bien à l'esprit la formation que vous souhaitez préparer.



VOICI ÉGALEMENT QUELQUES SITES INTERNET POUR FACILITER VOTRE RECHERCHE :

- **Bourse à l'emploi du portail de l'alternance**, site internet d'information sur l'alternance ouvert par le Ministère du Travail, de l'emploi et de la santé. Il regroupe toutes les informations sur le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation, ainsi que des offres d'entreprises pour ces contrats.
alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/gc_5454/bourse-a-l-emploi-recherche
- **Place de l'apprentissage et des stages de la fonction publique - PASS** : retrouvez la liste des postes offerts à l'apprentissage dans la Fonction publique. Ils sont présentés par « métier et famille de métier », par région et département, ainsi que par diplôme recherché ou niveau de diplôme recherché
fonction-publique.gouv.fr/score/pass
- **Caen Normandie Emploi**, site internet créé à l'initiative de Caen la Mer, permet un accès simple aux offres d'emploi, de stage ou d'alternance en cours sur le territoire et provenant de 1500 sites dédiés à l'emploi
emploi-caennormandie.fr/
- **Dispositif Emploi Store** (Pôle Emploi): plateforme gratuite mise en place par Pôle Emploi. Ce dispositif rassemble de nombreux sites et applications du domaine de l'emploi et de la formation.
emploi-store.fr/portail/centredinteret/trouverunemploi
emploi-store.fr/portail/services/laBonneAlternance
- **APEC**, association pour l'emploi des cadres qui accompagne les candidats dans la recherche d'emploi ou d'un projet professionnel. Site internet avec la possibilité de filtrer les offres en alternance :
apec.fr/candidat/recherche-emploi.html?emploi?typesContrat=20053
- **Cap Emploi**, si vous êtes reconnu travailleur handicapé. La personne reconnue Travailleur Handicapée (RQTH), s'adresse d'abord à Pôle Emploi avant d'être accompagnée par un Cap Emploi. Une mission locale est aussi une porte d'entrée possible pour un jeune.
capemploi-14.com
- Vous pouvez adresser votre candidature aux entreprises qui s'engagent en faveur de l'emploi des personnes handicapées en alternance sur l'espace emploi de l'Agefiph :
espace-emploi.agefiph.fr

Vous pouvez également vous rapprocher de la composante qui gère la formation qui vous intéresse, pour vous accompagner dans votre démarche.



SIGNER VOTRE CONTRAT D'ALTERNANCE

Une fois que vous avez trouvé votre formation et l'entreprise qui souhaite vous accueillir, vous devez signer votre contrat d'alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation) :



1) CONTACTER VOTRE COMPOSANTE

Prenez contact avec le service Formation Continue et Alternance de la composante afin qu'il puisse vous accompagner dans la définition des missions et dans la formalisation du contrat.



2) FAIRE VALIDER LES MISSIONS

Une fois les missions définies par l'entreprise, l'université les fait valider par le responsable pédagogique.

! IMPORTANT

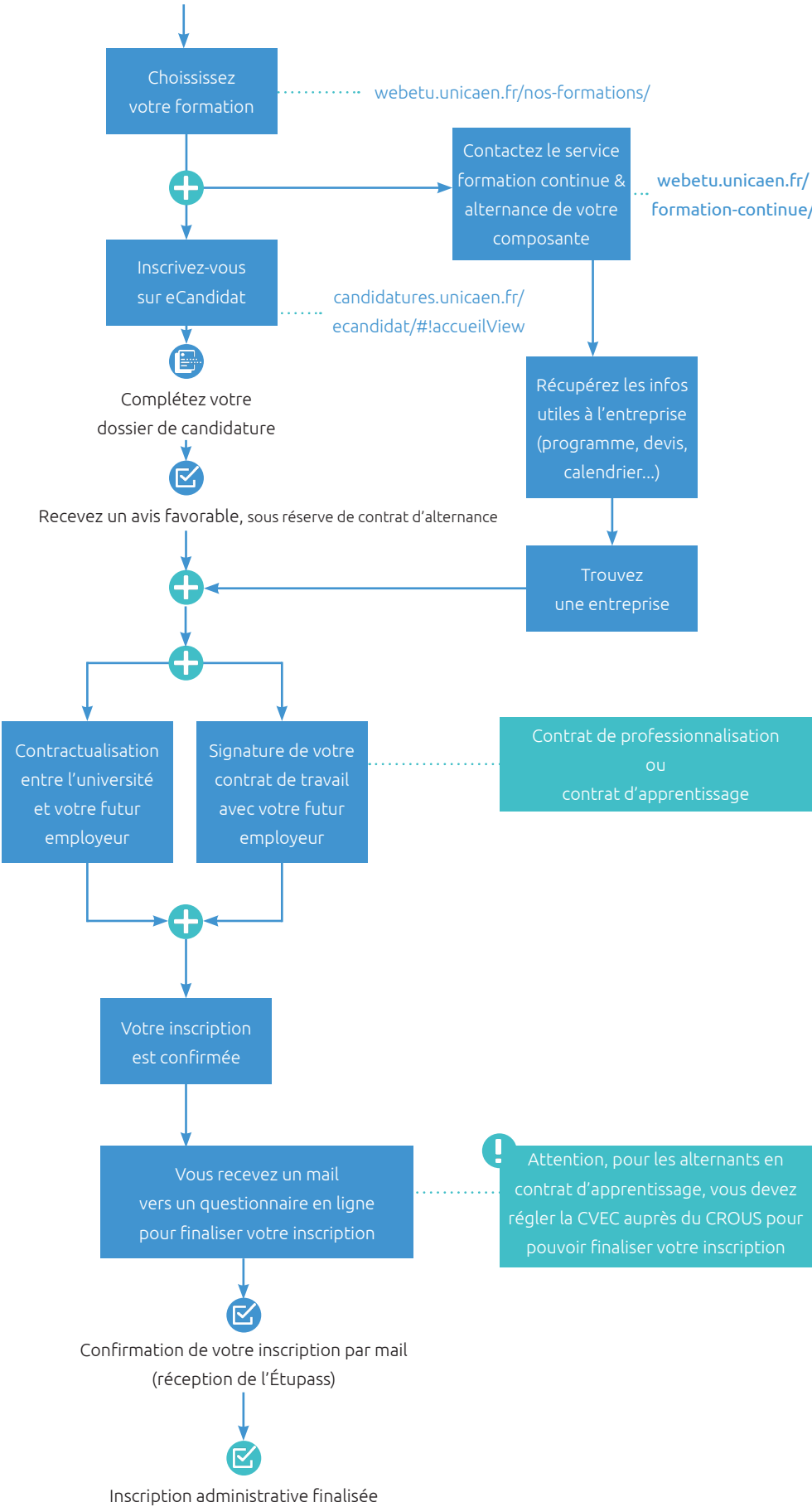
Attention : les missions du contrat d'alternance sont soumises à validation et accord du responsable pédagogique de la formation. Elles font parties intégrante de la formation et doivent donc être en lien avec la formation suivie.



3) CONCLURE LE CONTRAT

L'université établit une convention de formation professionnelle et la transmet à l'employeur.

INSCRIPTION EN ALTERNANCE :
LES DIFFÉRENTES ÉTAPES



FINALISER VOTRE INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ

Une fois votre contrat signé, vous devez finaliser votre inscription administrative et pédagogique à l'université. Pour plus d'informations, consultez : webetu.unicaen.fr/candidater-s-inscrire/

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE : VOUS INSCRIRE À L'UNIVERSITÉ

Une fois votre contrat signé, vous allez recevoir un mail contenant un lien personnalisé vous permettant de procéder à votre inscription en ligne.

- Si vous êtes en contrat d'apprentissage, vous devrez vous acquitter de la Contribution à la vie étudiante et de campus · CVEC.
- Si vous êtes en contrat de professionnalisation, vous n'êtes pas assujetti.e à la Contribution de vie étudiante et de campus · CVEC.

Après finalisation de votre inscription administrative, vous recevrez votre Étupass vous permettant d'accéder à l'ensemble des services et ressources en ligne de l'université de Caen Normandie.

INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE : VOUS INSCRIRE À VOS COURS

L'inscription pédagogique est **OBLIGATOIRE** et **INDISPENSABLE**. Elle se fait après la finalisation de votre inscription administrative.

Cette procédure variant d'une composante à une autre, il faut consulter régulièrement le site internet de votre composante ou prendre contact avec votre gestionnaire de scolarité afin de connaître les modalités et le calendrier.

L'inscription pédagogique correspond à votre inscription aux enseignements, aux matières, aux disciplines, dans les cours magistraux · CM, dans les groupes de travaux dirigés · TD et les groupes de travaux pratiques · TP.

Cette inscription vous permettra d'obtenir votre emploi du temps et d'accéder à distance à eCampus, la plateforme elearning de l'université de Caen Normandie où tous vos cours et formations sont consultables à distance.

IV. INFORMATIONS PRATIQUES

PLAN D'ACCÈS

L'ensemble des plans d'accès sont disponibles en ligne sur :

www.unicaen.fr/decouvrir/plans-d-acces/

VOS INTERLOCUTEURS ALTERNANCE

Vous trouverez vos contacts privilégiés à la page suivante.

Esix Normandie Caen · Cherbourg	Isabelle Morin Anne-Sophie Peset	02 33 01 45 28 02 33 01 45 50 esix.fca@unicaen.fr
IUT Grand Ouest Normandie Alençon	Isabelle Maudoult Sladena Romero	02 33 80 51 03 02 33 80 51 04 iut-pole-alencon.fca@unicaen.fr
IUT Grand Ouest Normandie Caen · Ifs · Lisieux · Vire	Nathalie Michel Julie Belland	02 31 56 70 02 02 31 56 70 05 iut-pole-caen.fca@unicaen.fr
IUT Grand Ouest Normandie Cherbourg · Saint-Lô	Isabelle Morin Anne-Sophie Peset	02 33 01 45 28 02 33 01 45 50 iut-pole-cherbourg.fca@unicaen.fr
IAE Caen Pôle Finances	Céline Duval Lucie Fournier Julie Gras	celine.duval@unicaen.fr / 02 31 56 65 12 lucie.fournier@unicaen.fr / 06 40 67 09 45 julie.gras@unicaen.fr / 06 07 56 84 98
Pôle Management	Valérie Prod'homme	valerie.prodhomme@unicaen.fr 06 37 79 26 55
Assistante Alternance	Laura Saule	laura.saule@unicaen.fr / 02 31 56 69 71
UFR Droit, AES & administration publique	Sylvie Wimart Béatrice Leroyer (Alençon)	02 31 56 59 81 02 33 80 29 51 droit.imda@unicaen.fr
UFR HSS	Céline Leclaire	02 31 56 58 31 hss-formationcontinue@unicaen.fr
UFR des Sciences	Emmanuelle Grandcamp	02 31 56 72 80 sciences.fc@unicaen.fr
UFR SEGGAT	Anne Breillot	02 31 56 59 39 seggat.scolarite@unicaen.fr
UFR STAPS	Amélie Lopez Joachim Sauvage	02 31 56 71 93 staps-fc@unicaen.fr

SUFCA · SERVICE UNIVERSITAIRE DE FORMATION CONTINUE & D'APPRENTISSAGE

Université de Caen Normandie · Campus 1
Esplanade de la Paix · bât. D · 3^e étage

02 31 56 53 79

cfalternance@unicaen.fr

Pour plus d'information, consultez le site UNICAEN :
webetu.unicaen.fr/alternance/
& le site gouvernemental :
alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/

UNICAEN · DIRCOM | 2021-09